



Conseil communal du 17 décembre 2018

Concerne : Motion de reconnaissance de l'extrême pauvreté comme une atteinte à la dignité humaine et engagement de la Ville de Verviers à combattre l'extrême pauvreté sur le territoire de la commune avec tous les acteurs de la société civile

Madame La Présidente, chers membres du conseil,

Le groupe Ecolo Verviers a le plaisir de vous proposer sa première motion pour cette nouvelle mandature qui vise à poser un geste de principe, un geste fort en faveur des droits humains au niveau local.

Ce 10 décembre 2018 est une date importante pour la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui fête son 70^{ème} anniversaire. Il existe malheureusement encore trop de situations où les droits fondamentaux ne sont pas respectés. Parmi ceux-ci, l'article 25 de la Déclaration stipule :

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. »

L'article 23 de notre Constitution stipule aussi :

« Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine ».

C'est pourquoi nous souhaitons proposer ce soir aux membres du Conseil communal une motion visant à reconnaître, en tant que principe, que la situation d'extrême pauvreté constitue un traitement dégradant et inhumain, et donc une atteinte aux droits fondamentaux et à la dignité humaine.

Cela signifie que notre Conseil communal, même s'il n'a pas connaissance de toutes les situations d'extrême pauvreté sur notre territoire communal, s'engage à lutter contre la situation d'extrême pauvreté et reconnaît cette lutte comme un enjeu démocratique majeur.

Nous sommes convaincus que tous les démocrates au sein de ce Conseil seront sensibles à cette cause et soutiendront cette motion de principe. Elle envoie un message important tant à la population qu'aux acteurs de terrain qui luttent tous les jours pour faire reculer la pauvreté à Verviers.

Pour le groupe Ecolo Verviers
Hajib EL HAJJAJI
Conseiller communal

<p>MOTION DE RECONNAISSANCE DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ COMME UNE ATTEINTE À LA DIGNITÉ HUMAINE ET ENGAGEMENT DE LA VILLE DE VERVIERS À LA COMBATTRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE AVEC TOUS LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE</p>

Vu l'article 23 de la constitution belge garantissant à chacun le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine,

Considérant en ce 10 décembre 2018, le 70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, reconnaissant que tous les êtres humains sont égaux en dignité et en droit,

Considérant que Verviers se trouve actuellement dans les vingt villes les plus pauvres de Belgique (SPF Economie), et que cette pauvreté affecte des habitants de la commune, notamment des enfants et des familles,

Considérant qu'une personne sur cinq en Belgique court un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, pouvant mener à des situations d'extrême pauvreté,

Considérant que l'extrême pauvreté résultant d'une situation de pauvreté, à la fois dans la durée et par l'accumulation de situations de précarité dans différents domaines de la vie est inacceptable pour tout responsable politique en mesure d'assumer des responsabilités sur le territoire de sa commune

Reconnaissant la définition de l'extrême pauvreté comme définit par le Père Joseph Wresinski, dans le rapport intitulé "Grande pauvreté et précarité économique et sociale", adoptée par le Conseil économique et social français (Journal officiel, Avis et rapport du CES, p. 25) :

"La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins grave et définitive. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible."

Reconnaissant les raisons extrêmement diverses pouvant entraîner une personne, sa famille et ses proches dans des situations de pauvreté, voire d'extrême pauvreté,

Le Conseil communal de la Ville de Verviers, réuni en séance plénière en date du 17 décembre 2018, après avoir délibéré :

– reconnaît en tant que principe que la situation d'extrême pauvreté, et plus particulièrement encore lorsqu'elle s'inscrit dans la durée, est un traitement inhumain et dégradant pour tout individu résident sur le territoire de la Ville de Verviers et constitue à ce titre une atteinte à la dignité humaine et aux droits fondamentaux,

– reconnaît la lutte contre la pauvreté comme un enjeu démocratique majeur,

– met en place des moyens nécessaires pour faire cesser les situations d'extrême pauvreté dont elle a connaissance sur le territoire de la Ville de Verviers, notamment en travaillant en partenariat avec le CPAS et les associations de terrain qui luttent contre la pauvreté pour venir en aide aux personnes, aux familles et aux enfants dans le besoin.

Cette motion sera envoyée :

- au Premier Ministre, M. Charles MICHEL,
- au Vice-Premier Ministre en charge de la Lutte contre la Pauvreté, M. Kris PEETERS,
- au Ministre-Président wallon, M. Willy BORSUS,
- au Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté,
- à la Fondation Roi Baudouin,
- et à Sa Majesté le Roi PHILIPPE.

Réponse de Madame l'échevine LAMBERT à Monsieur EL HAJJAJI

Conseil communal du 17/12/2018

Monsieur le Chef de groupe,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance du texte de votre motion.

Il m'offre l'occasion de souligner que pour la première fois, à Verviers, le Collège a voulu dans ses attributions clairement mentionner la lutte contre la Pauvreté. Car notre volonté est de mener une politique volontariste dans cette matière.

Et ceci de manière transversale, car vous conviendrez avec moi, que la Pauvreté est multiple et que mes collègues du CPAS mais aussi des Affaires économiques, de la mobilité, du Logement, de la Culture ou de l'Enseignement sont aussi directement concernés.

C'est donc collectivement que nous veillerons à agir contre la pauvreté au quotidien.

De nombreuses initiatives existent déjà et je tiens ici à saluer le travail remarquable réalisé par notre CPAS, par le Plan de cohésion social, le Relais social, les Services sociaux des secteurs médicaux et hospitaliers et par le tissu associatif verviétois.

Donner à chaque personne une vie digne et sauvegarder la capacité de chacun à participer au développement social et économique sont des objectifs fondamentaux pour une société libre et démocratique.

Selon les chiffres récents, en Belgique, près d'un wallon sur 3 est soit pauvre, soit en situation de risque de pauvreté.

Se nourrir, se loger, se chauffer correctement, pouvoir accéder à la culture, aux études, aux soins de santé, pouvoir accéder à la reconnaissance de son existence et de sa valeur quelle qu'en soit la forme...sont les soucis que rencontrent celles et ceux qui ont peu de revenus, n'ont pas d'emploi, connaissent des problèmes de santé, de handicap, de surendettement ou encore sont victimes de discrimination.

Notre action en faveur de ces personnes est donc plus que jamais essentielle, au regard de la dégradation de la situation économique et de récentes décisions à d'autres niveaux de pouvoir qui fragilisent les services publics et la sécurité sociale.

Au niveau communal, notre rôle sera de veiller à poursuivre les concertations permettant aux partenaires actifs dans la lutte contre la pauvreté de communiquer, de se stimuler mutuellement et d'échanger leurs expériences. L'organisation des sous commissions du Plan de Cohésion Sociale, la participation aux concertations des partenaires en matière de lutte contre l'exclusion, la participation à la mise en place des nouveaux plans stratégiques, des nouveaux projets sur base de tables rondes, d'enquêtes et de rencontres des populations les plus touchées font et feront partie de nos missions.

Nous soutiendrons par des suivis individualisés avec nos partenaires le principe du respect des personnes dans leurs difficultés, sans ingérence, sans pressions afin qu'elles retrouvent confiance, autonomie et respect.

Nous chercherons également à simplifier les procédures administratives afin de faciliter au maximum les droits dérivés, ces facilités qui aident à lutter contre la pauvreté et qui actuellement demandent encore trop de démarche administrative.

Monsieur le Chef de groupe, ces précisions étant faites, c'est avec conviction que nous voterons ce soir la motion proposée.



Conseil communal du 17 décembre 2018

Madame La Présidente, chers membres du conseil,

Lors de la campagne, nous avons toutes et tous pointé un des problèmes majeurs de notre société, la déconnection, même à l'échelon local, entre l'ensemble des citoyens et le monde politique.

Pour cette première intervention lors de cette mandature, je souhaite interpeller le collègue avec une demande concrète, qui n'engendre pas de coût et qui est empreinte de pédagogie politique.

En effet, durant la dernière mandature, je suis régulièrement venu assister au conseil, et à chaque fois, je me suis retrouvé face à un ordre du jour, incompréhensible ou en tout cas, compliqué à lire pour des personnes non averties.

Depuis, j'ai eu la chance d'être élu, et donc je reçois maintenant avec l'ordre du jour du conseil, la note synthétique réalisée par les différents services concernés ce qui facilite grandement la compréhension de l'ordre du jour à la première lecture.

Je souhaiterais donc tout d'abord profiter de cette intervention pour tout d'abord remercier le personnel qui fournit ce travail et dont le grand public ignore sans doute la part de travail concrète.

Ensuite, et si un de nos objectifs communs est de rapprocher le conseil communal de ces habitants, **je vous demande pourquoi ne publierons pas sur le site de la ville avec l'ordre du jour, cette fameuse note synthétique ?**

Ceci permettrait à chaque citoyen qui le souhaiterait une meilleure compréhension de la vie politique communale et cela serait un acte concret pour plus de pédagogie politique et de participation citoyenne.

Je tiens aussi à souligner le fait que si nous avons déjà contacté le service concerné par cette mise en œuvre, nous tenions à avoir une réponse politique par rapport à cette question. Ne doutant pas que nous partageons un objectif commun de pédagogie politique, je suis certain que vous répondrez favorablement à cette demande

Mahu Jean-Sébastien
Conseiller communal Ecolo
à la Ville de Verviers



Conseil communal du 17 décembre 2018

Concerne : Muriel au pays d'Enodia, Et Verviers, dans tout ça ?

Madame La Présidente, chers membres du conseil,

Nous avons pris connaissance par voie de presse que vous avez fait le choix, très récemment et alors même que vous veniez d'être confirmée comme Bourgmestre d'une ville de plus de 55000 habitants, nommée Verviers, de devenir Présidente d'Enodia (ex-Publifin). Rappelons tout de même que ce « rebranding » coûte la modique somme de 70000 euros.

Ecolo a déjà dans le passé dénoncé vos multiples casquettes, à la fois Bourgmestre et députée en Fédération Wallonie-Bruxelles. Vous aviez alors, suite à nos multiples interpellations, annoncé qu'en étant réélue, vous vous consacriez à votre mandat de Bourgmestre, ce qui était pour nous un message positif à l'attention du citoyen et en faveur de la bonne gouvernance.

Quelle ne fut pas notre surprise, Madame la Bourgmestre, lorsque nous apprenons, qu'à côté des défis colossaux pour notre ville, vous avez décidé de vous lancer dans la gestion d'une tumultueuse intercommunale.

Présidence de la Zone de Police, Vice-Présidence de la Zone de secours, ... ces mandats découlent directement de votre fonction de Bourgmestre et vous reviennent de droit dès l'instant où vous êtes en charge de la sécurité de la population. Pour Enodia, il existait d'autres élus de votre formation politique qui auraient pu assurer la mission, vous permettant de vous consacrer à Verviers.

Ecolo, craint, alors même que le budget 2019 n'a pas été présenté avant la fin de l'année comme annoncé, et que nous sommes dans l'attente de la Déclaration de Politique Communale, que ces responsabilités supplémentaires ne se fassent au détriment de nos citoyens et des dossiers verviétois, qui méritent une Bourgmestre ainsi qu'un collège à temps plein. Pour Ecolo, voilà votre rôle.

Madame la Bourgmestre,

- Comment pouvez-vous encore nous garantir que Verviers reste votre priorité au vu de toutes les responsabilités que vous venez de prendre, par choix, à Enodia en tant que Présidente et pouvez-vous les énumérer et nous donner une estimation du temps que vous y consacrez ?
- Accepteriez-vous de vous défaire de ce mandat important de Présidente d'Enodia si l'urgence des nombreux grands dossiers verviétois devaient rester votre priorité ? Et, dans ce cas, s'il vous reste encore un peu de temps, que feriez-vous de plus pour Verviers ?

Nezha DARRAJI,
Conseillère communale Ecolo à la Ville de Verviers